

SOUS LA DIRECTION DE
Anne-Marie Brisebarre et Liliane Kuczynski

La Tabaski au Sénégal

Une fête musulmane en milieu urbain



KARTHALA

La Tabaski (Aïd el-kebir), commémoration du sacrifice d'Abraham, est célébrée chaque année dans les familles par le sacrifice d'un mouton. Cette fête religieuse connaît une ampleur et un éclat particuliers au Sénégal, où 94 % de la population est musulmane. Elle mobilise tous les secteurs de l'économie et de la vie sociale.

Les villes se métamorphosent par l'omniprésence des moutons et des marchés, par les embarras souvent inextricables de la circulation causés par les mouvements d'une population pressée de passer la Tabaski en famille, enfin par toutes les inventions pour faire face aux dépenses parfois considérables occasionnées par la fête. À cette occasion, ces villes sont aussi le théâtre où s'entretiennent, se renouvellent – et parfois se contestent – les relations de parenté et d'alliance, les réseaux religieux et professionnels, et où se révèlent les clivages sociaux.

Cet ouvrage rend compte des préparatifs et du déroulement de la fête dans divers milieux urbains : l'agglomération dakaroise, Saint-Louis du Sénégal, mais aussi Tambacounda, en milieu peul, et la région du Baol, en particulier Touba, ville sainte de la confrérie Mouride.

Les observations ont été menées durant plusieurs années par une équipe d'anthropologues et de géographes originaires du Sénégal, de Mauritanie et de France.

Anne-Marie Brisebarre est directrice de recherche au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie sociale. Spécialiste des relations entre groupes sociaux et animaux domestiques, elle a dirigé deux ouvrages sur le sacrifice musulman : La fête du mouton. Une fête musulmane dans l'espace urbain (CNRS Éditions, 1998) et Sacrifices en islam. Espaces et temps d'un rituel (CNRS Éditions, 1999, avec Pierre Boute et Altan Gokalp).

Liliane Kuczynski est chargée de recherche au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie urbaine. Ses recherches concernent notamment l'islam maraboutique. Elle a publié Les marabouts africains à Paris (CNRS Éditions, 2002).



9 782811 102449

ISBN : 978-2-8111-0244-9

hommes et sociétés

Anne-Marie Brisebarre
et Liliane Kuczynski (dir.)

La Tabaski au Sénégal

Une fête musulmane
en milieu urbain

KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

Les auteurs

Sada Mamadou BA, anthropologue, chercheur associé au Centre d'études des mondes africains, Paris.

Anne-Marie BRISEBARRE, anthropologue, directrice de recherche au CNRS, laboratoire d'anthropologie sociale, Collège de France, Paris.

Virginia Tiziana BRUZZONE, anthropologue, maître-assistante de recherche, Institut fondamental d'Afrique noire-université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Dior FALL, doctorante en géographie, faculté des lettres et sciences humaines, université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Papa Demba FALL, géographe, maître-assistant de recherche, Institut fondamental d'Afrique noire-université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Ndiawar KANE, géographe, expert international, Nouakchott.

Liliane KUCZYNSKI, anthropologue, chargée de recherche au CNRS, laboratoire d'anthropologie urbaine, Ivry-sur-Seine.

Mame Yassine SARR, doctorante en sociologie, faculté des lettres et sciences humaines, université Cheikh Anta Diop, Dakar.

Abdou THIAM, doctorant en socio-anthropologie, université Paris-Descartes.

Au centre de la fête : les moutons

Anne-Marie BRISEBARRE, Papa Demba FALL
Ndiawir KANE

Le mouton occupe une place centrale dans la préparation et la réalisation de la Tabaski en milieu urbain sénégalais. Le choix de la future victime et son acquisition font appel à des considérations d'ordre spirituel, social et économique. On se préoccupe d'abord du respect des recommandations musulmanes, mais on recherche aussi des critères de prestige, tels que la haute taille, la robe à dominante blanche, les cornes majestueuses ainsi que le bon état d'engraissement de la bête.

C'est en considérant ces critères que ces dernières années différents opérateurs, professionnels comme occasionnels, ont développé un type particulier d'élevage pour procurer aux ménages urbains sénégalais des moutons de Tabaski issus de croisements et bénéficiant d'une embouche intensive. À Dakar et Saint-Louis en particulier, le résultat est souvent une bête immensément grasse, objet de la convoitise des grosses fortunes. Ce standard tend à s'étendre à toutes les couches de la population du pays, les ruraux empruntant de plus en plus aux urbains leurs habitudes. Cependant la plupart des familles se contentent de rêver à une telle victime, leurs revenus ne leur permettant que l'achat d'un mouton de troupeau provenant des régions traditionnelles d'élevage du Sénégal ou des pays voisins, Mali et Mauritanie.

Dans ce chapitre, nous présenterons les différentes sortes de moutons qui sont proposés aux familles urbaines en adoptant deux classifications complémentaires : une classification zootechnique des races et populations ovines du Sénégal et de la sous-région, et un classement par catégories d'ovins tenant compte de leur provenance et du mode d'élevage. Puis nous traiterons des différentes stratégies mises en œuvre par les chefs de famille pour se procurer leur mouton de Tabaski, en particulier des

« opérations Tabaski » et de cette catégorie particulière d'éleveurs que nous avons appelés les « éleveurs amateurs » et dont certains, promoteurs du fameux bélier ladoum, se sont regroupés avec des éleveurs professionnels dans le cadre d'une association, l'ADAM¹.

Une classification zootechnique des moutons de la sous-région

Au Sénégal se retrouvent tous les types de moutons que l'on rencontre dans les trois grandes zones bio-climatiques tropicales du sud du Sahara (guinéenne, soudanaise et sahélienne). Depuis 1947, toutes les études reprennent quasiment la caractérisation faite à cette date par G. Douvressoule dans son ouvrage *L'élevage en Afrique occidentale française*. Toutefois, depuis la fin des années 1960, des actions de croisement ont été développées à la fois par la recherche zootechnique et par des opérateurs privés.

On distingue plusieurs types de moutons : les moutons maures à poils longs ou ras, les moutons sahéliens ou peul-peul, les moutons trypanotolérants ou djallonké, les moutons métis.

Les moutons maures

Élevés par quelques tribus maures dans les régions de Néma, Timbédra, Nara, Nioko et dans le Trarza, les moutons maures à poils longs, appelés *caux* en wolof, ont une toison noire, parfois tachée de blanc, formée de longs poils raides sur un duvet léger. Ils sont peu répandus au Sénégal, bien qu'ils soient connus des Saint-Louisiens qui évitent comme la peste de sacrifier un tel mouton noir pour la Tabaski. En outre, leur viande est peu appréciée par les consommateurs sénégalais.

Hauts sur pattes, les moutons maures à poils ras ont le chanfrein convexe, le front plat, les oreilles tombantes et l'encolure longue. Les mâles portent des cornes prismatiques à la base, se dirigeant en arrière et vers le bas. Leur robe est pie noir ou pie gris. Les animaux en bon état d'engraissement ont un double bourrelet sur la nuque.

Le touabir, un des moutons les plus recherchés par les citadins sénégalais pour la Tabaski, appartient à ce groupe. On le rencontre dans la partie septentrionale du Sahel mauritanien d'où il tire son nom correspondant à

1. Alliance pour le développement et l'amélioration des races ovines et caprines.

celui de la tribu éponyme d'éleveurs mauritaniens². Aujourd'hui on distingue plusieurs variétés de touabir, certaines formant des populations spécifiques. C'est le cas du ladoum, seulement connu au Sénégal de quelques initiés. Il y serait parvenu par Kayes, au Mali, en provenance de la région mauritanienne voisine du Hodh el-Gharbi où la tribu nomade Ladem élève ce mouton qui, engraisé en « mouton de case », atteint des proportions remarquables. Le ladoum présente certaines spécificités, telle la couleur très claire de ses yeux.

Dans leurs thèses vétérinaires, M.L. Fadiga (1990), V. Martin (1993) et M. Diedhiou (1996), qui pourtant ont étudié le marché des moutons pour la Tabaski à Dakar, ne mentionnent pas le ladoum. Même D.F. Sene, qui a enquêté sur « la commercialisation du mouton à Dakar lors de la Tabaski 2003 », c'est-à-dire l'année qui a suivi nos propres enquêtes, ne cite pas le ladoum, à moins qu'il le comptabilise dans la catégorie touabir³. Pourtant en 1947, G. Doutressoule portait sur le groupe des moutons maures à poils ras l'appréciation suivante, soulignant déjà l'intérêt de l'élevage domestique du ladoum :

« C'est un assez bon animal de boucherie dont le rendement en viande atteint chez les bons sujets de 40 à 45 %. Le squelette est grossier. Il prend bien la graisse, surtout le suif, et en raison de son poids élevé, cet animal est le plus souvent choisi comme mouton de case. Certains, notamment les Ladoum, peuvent atteindre le poids de 80 kg » (1947 : 198).

2. Les Touabir moutonniers – tribu qui élève aussi des chameaux – vivent entre le Brakna et le Gorgol, au nord de Kaédi, ville située dans la vallée du fleuve Sénégal. Dans le journal sénégalais *Sud Quotidien* (par exemple le 22 février 2002 et le 5 février 2003), le nom touabir était transformé en touba ber ou touba-bir : cette orthographe et cette prononciation ne résultent-elles que d'une attraction phonétique du b (ou bien, en incluant le nom de la ville sainte de la confrérie mouride, ne sont-elles pas une façon de désigner cette population de moutons comme la victime idéale pour le sacrifice de Tabaski et, en quelque sorte, de la « sacrifier » ?

3. L'enquête de D.F. Sene (2003) concerne en majorité les éleveurs ovins et les commerçants professionnels, en particulier l'activité du Parc des petits ruminants de Pikine, foirail permanent. Or le ladoum est surtout élevé à domicile, en mouton de case ou de « ville », et nous ne l'avons vu exposé que sur quelques points de vente ou plus souvent chez les amateurs qui l'élèvent (voir la partie « Les moutons de ville » dans ce chapitre). Par contre A. Mankoi, qui a effectué une enquête sur « la commercialisation du mouton de Tabaski au Sénégal de 2000 à 2006 », cite le ladoum parmi les « moutons de races de grand format » et en mentionne l'élevage citadin (2006 : 19). Cependant ses données quantitatives ne concernent que les troupeaux qui entrent dans l'agglomération de Dakar à l'occasion de la Tabaski, et surtout le Parc des petits ruminants, point de vente le plus important et le seul où des données précises sont recueillies pratiquement chaque année par le personnel permanent.

Les moutons peuls

Moutons typiques de la zone sahéenne, ils s'appellent « toronké » au Soudan, « bali-bali » au Mali et au Niger, « peul-peul » au Sénégal, « sambourou » chez les tribus peules du Sahel. Ces noms correspondent cependant à des types spécifiques.

Ainsi, le peul-peul sénégalais est de taille moyenne, avec une robe claire tachetée de roux ou de noir dans le Ferlo (zone sylvo-pastorale du Sénégal), unicolore acajou dans le Fouta (vallée du fleuve Sénégal). Très développées, les cornes du mâle sont situées horizontalement, de chaque côté du crâne, leurs pointes étant dirigées en dehors. Avec son pelage ras, le peul-peul est le mouton le plus répandu au Sénégal. Cependant sa taille et sa robe ne correspondent pas vraiment au mouton de Tabaski convoité par les citadins.

Actuellement importé du Mali, le bali-bali est originaire du delta central du Niger. Le terme générique bali-bali, servant à désigner le mouton au Niger, est probablement emprunté à la langue peule où le mouton se dit *mhalu* au singulier et *bali* au pluriel. En pays Djerma (entre Tombouctou et Niamey), le mouton prend le nom de *goundoum*. Le bali-bali est un mouton très apprécié pour sa grande taille : le mâle mesure 0,75 à 0,85 m au garrot et la femelle 0,65 à 0,75 m. Ses cornes sont développées, ses oreilles longues et tombantes. Il a un bourrelet sur la nuque, sans ornière ni camail, le garrot saillant et le dos plongeant. Son pelage est ras, de couleur blanche ou bicolore, la couleur foncée (brun ou noir) étant limitée à l'avant-main : ces bali-bali bicolores sont appelés « ouda ». Fruit d'une sélection qui a considérablement amélioré les races ovines dites peules des bassins du Sénégal et du Niger, le bali-bali a une grande aptitude bouchère avec, selon Charray *et al.* (1980), un rendement de 50 % de viande à l'abattage. Comme le peul-peul, c'est un mouton typiquement sahéen qui ne supporte pas les zones humides.

Les bali-bali auraient fait leur apparition sur le marché sénégalais au cours de la Tabaski 1987. Les agents de l'administration, qui venaient d'empocher un pactole à la faveur des départs volontaires consécutifs à la restructuration de la fonction publique sénégalaise, en avaient importé des milliers de têtes. En 1989, année du conflit avec la Mauritanie ayant entraîné la fermeture de la frontière sénégal-mauritanienne, beaucoup de consommateurs urbains sénégalais, jusqu'alors amateurs de moutons maures, ont jeté leur dévolu sur les bali-bali. Toutefois, avec le retour des moutons mauritaniens à partir de 1993, l'engouement pour les bali-bali s'est estompé. Certains vont jusqu'à mettre en cause la qualité de leur viande. Il faut dire que l'embouche intensive de ces moutons destinés au sacrifice de Tabaski, « moutons sous verre » comme se moquent certains

en référence aux « peintures sous verre⁴ » et à leur fonction esthétique – des animaux beaux à regarder mais pas forcément bons à manger –, ne permet pas d'avoir de la viande tendre et pas trop grasse telle que l'apprécient les consommateurs sénégalais.

Les djallonké et les métis

Ces moutons des zones humides se rencontrent au sud du 14^e degré de latitude nord, sur toute la côte occidentale de l'Afrique, du Sénégal à l'Angola, sous diverses appellations selon les régions : mouton guinéen, kirbi, koumassi, mossi, djallonké, ou encore WADS, ce qui correspond aux initiales de *West Africa Dwarf Sheep*⁵. Ils sont présents au sud du Sénégal, dans des régions où la pluviométrie est égale ou supérieure à 800 mm par an.

Les femelles sont dépourvues de cornes, celles des mâles sont moyennement développées, larges à la base et elles forment une spirale. Leurs oreilles sont tombantes, minces et étroites, leur pelage ras, mais les mâles portent souvent une crinière et un camail. Les pendeloques sont fréquentes.

De petite taille (0,40 à 0,60 m), le djallonké, malgré sa robe blanche ou pie noir ou roux, n'est pas apprécié en milieu urbain sénégalais pour le sacrifice de Tabaski. Toutefois, il est souvent utilisé pour d'autres sacrifices mystico-religieux. Même en Casamance, sa zone sénégalaise de prédilection, pour la Tabaski on préfère les moutons des régions sahéliennes.

Au Sénégal, il existe aujourd'hui une grande variété d'ovins métis, issus de divers croisements effectués soit par des spécialistes tels les chercheurs zootéchniciens de la station de Dahra, soit par des amateurs, certains ayant acquis des connaissances approfondies sur les moutons.

Le métis le plus couramment rencontré est le waralé. Issu du croisement entre le touabir et le peul-peul, le waralé est en général moins haut sur pattes que le touabir et moins trapu que le peul-peul ; sa robe présente une grande variabilité.

4. Au Sénégal, il existe une tradition pastorale ancienne de « fixés sous verre ». Une très belle collection de ces fixés sous verre représentant des sujets religieux, en particulier maraboutiques, a été exposée au Parc de la Villette à Paris en 2004 dans le cadre de l'exposition « Musulmanes, musulmans au Caire, à Tébérân, Istanbul, Paris et Dakar ». Voir le catalogue publié sous la direction de O. Roy et V. Amiraux en 2004. Aujourd'hui, les fixés sous verre produits représentent surtout des scènes de la vie rurale ou urbaine (les enseignes des petits métiers, les « cars rapides »...) et sont en majorité destinés aux touristes.

5. Djallonké est l'appellation la plus courante dans les écrits en français, alors que WADS est employé dans ceux en anglais.

Comme le ladoum, le waralé est un mouton très recherché pour la Tabaski. Les non-initiés confondent même assez souvent les deux. Pourtant, le ladoum se distingue du waralé par la couleur blanche de ses cornes et de ses sabots, ainsi que par ses yeux clairs.

Les catégories de moutons proposés sur les marchés urbains

À l'approche de la Tabaski, dans toutes les villes sénégalaises les fourails accueillent des troupeaux ovins en grand nombre. Dans les agglomérations importantes s'y ajoutent pour la circonstance des points de vente temporaires de moutons. À partir des enquêtes que nous avons menées sur ces marchés, notamment dans le Grand Dakar, mais aussi des données fournies par les quelques thèses vétérinaires traitant de l'élevage et du commerce des moutons de Tabaski au Sénégal – et en particulier à Dakar – entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990, il est possible de repérer trois grandes catégories de moutons en fonction de leur provenance et des systèmes d'élevage qui les ont produits : les moutons de ville, les moutons de campagne et les moutons venant des pays limitrophes.

Les moutons de ville⁶

Dans de nombreuses concessions des grandes villes existe un petit élevage d'ovins et de caprins destinés aux besoins de la famille, qu'il s'agisse de la consommation quotidienne de viande ou surtout des occasions cérémonielles (sacrifices liés au calendrier musulman ou aux étapes du cycle de vie). Certains des animaux élevés seront vendus, les revenus ainsi dégagés permettant de couvrir les frais occasionnés par ces étables urbaines ; mais ils assurent aussi, pour nombre de familles, une partie de la somme nécessaire aux autres dépenses de la fête de Tabaski.

Dans le cadre de sa thèse vétérinaire, de décembre 1994 à mai 1995, M. Diedhiou a effectué une enquête sur l'élevage-citadin de moutons à partir d'un échantillon de 359 concessions réparties dans dix quartiers de l'agglomération de Dakar (1996 : 34-35). Parmi les concessions visitées,

6. Nous avons forgé l'expression « mouton de ville » à partir d'une autre expression bien connue : « mouton de case », qui désigne au mouton élevé dans l'habitation familiale en milieu rural, souvent par les femmes.

160 possédaient un élevage de petits ruminants, 97,5 % étant composés uniquement d'ovins. Les moutons les plus fréquemment élevés étaient le touabir, le bali-bali et le métis obtenu par croisement de ces deux races avec le peul-peul, ce choix caractérisant un élevage de prestige.

Diedhiou résume ainsi les résultats de son enquête sur l'élevage citadin à Dakar et sur la commercialisation des moutons de Tabaski :

« À la Tabaski, 39,2 % des animaux abattus chez les éleveurs de moutons [c'est-à-dire dans les concessions ayant un élevage de moutons] proviennent de leur troupeau. Les ventes et les dons de moutons lors de la Tabaski ne représentent respectivement que 2,3 % et 5,5 % du total des moutons recensés. Les besoins en moutons de Tabaski à Dakar seraient de 214 779 têtes. Parmi ces animaux, 40 514, soit 18,9 %, proviennent de l'élevage citadin. Les autres circonstances d'abattage sont le baptême (28,5 %), les autres fêtes (23,3 %), la consommation courante de viande (18,2 %), la charité rituelle (11,7 %), la venue d'un étranger (10,9 %) » (1996 : 80).

L'élevage citadin est en partie le fait d'amateurs mus par une folle passion du mouton. Ces « nouveaux Peuls⁷ » se recrutent dans toutes les couches socioprofessionnelles (fonctionnaires, universitaires, opérateurs du secteur formel ou informel...) et se rencontrent dans tous les quartiers. Cependant, le pouvoir d'achat introduit une hiérarchie aussi bien dans la nature que dans la taille du cheptel.

Sortis des bergeries urbaines, ces moutons sont reconnaissables à leur présentation. Ils constituent l'attraction sur les points de vente et, par leur prix élevé, alimentent les commentaires dans toute la ville à la veille de la Tabaski.

Certains éleveurs de moutons de ville proposent des métis issus de croisements entre bali-bali et touabir. Mais aujourd'hui le produit le plus recherché par les connaisseurs est le bélier ladoum. Cette population ovine a fait souche dans la ville de Thiès où elle a été introduite au début des années 1960, avant de se propager à Dakar au début des années 1980. Ces moutons sont surtout recherchés pour leurs qualités esthétiques.

7. Diedhiou (1996 : 37-38) précise cependant que « parmi les ethnies les plus intéressées par cet élevage [citadin], les Peuls, contrairement à ce qui est connu en milieu traditionnel, ne viennent qu'en troisième position derrière les Bambara et les Wolof ». Notre enquête a montré que des Sénégalais d'origine libano-syrienne participent activement à cet élevage ovin particulier et sont unanimement reconnus comme des « champions ». Ces amateurs sont surtout des hommes, mais des femmes se laissent aussi gagner par cette « manie pastorale ».

Tout en affirmant la provenance de Néma, à la frontière mauritanomaliennne, de ces moutons, certains éleveurs nous ont donné leur version de l'origine des ladoum, définis comme « des moutons de case » ou des « moutons de notables » qui « ne sont pas conduits en troupeaux ». « Ce ne sont pas des moutons de nomades », nous a dit un éleveur de la région de Tivacuane. Un amateur dakarais, passionné des moutons de ville et fou de ladoum, nous a expliqué qu'à Néma « il y avait un homme qui avait de très beaux moutons. Il s'appelait Ladoum. Alors tout le monde disait : regardez les moutons de Ladoum. C'est pourquoi on a appelé ces moutons Ladoum ». Une bien jolie histoire ! Mais toutes ces affirmations semblent oublier le berceau de cette population ovine, la tribu mauritanienne Ladem, pour n'évoquer que l'étape suivante, la probable transformation d'un mouton nomade en mouton engraisé à la maison.

Tous les éleveurs ne s'accordent donc pas sur l'origine de cette population de moutons et de son appellation : certains avancent que le terme est un emprunt à la langue peule où il signifierait la « bête exceptionnelle ». En effet, avec son poil ras et sa robe blanche tachée de noir ou de marron, le ladoum se distingue des autres moutons sahéliens par son encolure qui lui donne une envergure peu commune et par sa production laitière supérieure à la moyenne. La femelle aussi bien que le mâle peuvent porter des cornes qui donnent à cet animal « l'allure d'une biche ».

Nous avons constaté que cette passion du ladoum est magnifiée lors de la Foire du mouton organisée depuis quelques années dans le cadre de l'ADAM. Cette foire-exposition se tenait à l'origine sur la route de Rufisque, chez un éleveur de ladoum dont le savoir de sélectionneur ovin est reconnu par tous. Elle sert de vitrine plutôt que d'espace de commercialisation. Ainsi, en février 2001, les stands de certains éleveurs étaient ornés des photos encadrées de reproducteurs disparus dont les noms sont restés dans les mémoires.

En effet, les moutons des amateurs portent en général des noms certains correspondant au système de nomination en usage chez les êtres humains. Dans le répertoire classique, on trouve des noms de champions de lutte sénégalais (Fadam, Tyson, Manga), de princes ou d'hommes politiques (Hassan II, Aziz, Mitterrand, Édith Cresson, Daniel), de chefs religieux (Dabakh Malick, Cheikh Tidiane), les prénoms des épouses ou des enfants de l'éleveur ou de ses amis (Yacine, Zahra, Diodio, Kiné, Diéou, Ita). La gamme de noms est étendue. Elle peut faire allusion à la physiologie du mouton (Châssis long), à son tempérament (le Fou, Hooligan), au titre ou grade de son parrain (Docteur, Professeur, Colonel, Général), aux vedettes du petit écran (Pamela de la série Dallas, Isaora ou Marimar des telenovelas brésiliennes). Des noms peuvent aussi être dictés par les circonstances. Ainsi, un mouton né au lendemain de l'alternance politique au Sénégal portera un nom en rapport avec l'événement : Viviane (la

nouvelle Première Dame, épouse du président Wade) pour une femelle ou *Sopi*⁸ pour un mâle. En effet, le nom du mouton a, dans bien des cas, une fonction mnémorique. Ainsi Madame Viviane Wade comptait déjà en 2002 trois « homonymes » parmi les moutons de ville, mais la confusion avec Viviane Ndour était cependant possible en raison du succès enregistré à la même époque par cette vedette de la musique sénégalaise avec son tube *Thiongolong*.

La presse a rendu compte en 2001 de l'activité de l'ADAM dans un article intitulé « Foire du mouton. Les éleveurs se professionnalisent » :

« Depuis trois ans, l'Association des éleveurs de la région de Dakar, regroupés au sein de l'ADAM, organise la Foire du Mouton pour montrer les résultats obtenus en matière génétique et de performances. Cette année encore, l'ADAM compte organiser son exposition annuelle à partir d'aujourd'hui. Un événement sous-régional, pourrait-on dire, puisque la Foire du Mouton de cette année va enregistrer la participation d'éleveurs maliens, mais aussi d'hommes d'affaires et de diplomates qui ont investi dans le secteur de l'élevage. [...] »

« Le bétail mieux nourri produit beaucoup plus et cela permet aussi une progression spectaculaire des rendements agricoles et animaux », affirme M. Guèye. Partant de ce constat, le président de l'ADAM n'en demeure pas moins convaincu que l'accompagnement de l'État est nécessaire pour une meilleure organisation. Cela est d'autant plus utile que l'Alliance s'est inscrite dans la logique politique de relance de l'élevage qui constitue, de l'avis de M. Guèye, un excellent moyen de lutte contre le chômage et la pauvreté. « Nous demandons à l'État de nous aider à nous organiser et de nous accompagner, tant sur le plan de la formation que de l'information et d'aider les jeunes à venir s'investir dans ce domaine, car nous pensons que c'est un pôle important d'emploi. »

Comme les années précédentes, l'ADAM, qui compte près de 480 adhérents aussi bien à Dakar, à Thiès et Saint-Louis, espère donc, durant cette foire (du 23 au 25 février), convaincre sur les potentialités, en montrant le résultat positif obtenu en matière de performances pour améliorer la race. [...]

De gros moutons, il y en avait vraiment lors de la dernière foire. Pour le plaisir des yeux et le malheur de la bourse ! Sans doute que d'autres Tyson, c'est le nom donné au plus gros mouton de la précédente foire, vont encore se disputer la vedette » (*Le Soleil*, 23 février 2001).

8. Le terme wolof *soppi* désigne le changement. *Sopi* (sic) était en 2000 le leitmotiv de la campagne présidentielle de A. Wade et de son parti, le Parti démocratique sénégalais.

Les moutons de campagne

Pendant la période précédant la Tabaski, de nombreux moutons pénètrent dans Dakar en provenance des diverses régions d'élevage sénégalaises. Ils se subdivisent en deux groupes : les moutons de case et ceux qui sont élevés en troupeaux.

Engraisés à des fins spéculatives pour la Tabaski par des paysans dans l'espace de la concession, les moutons de case proviennent surtout du bassin arachidier sénégalais. Bien nourris à base de fanes d'arachide, de tourteaux provenant de la trituration artisanale de la graine d'arachide (*rikkal*), de graines de mil, de coton ou de haricot (niébé), ils ont une allure proche de celle des moutons de ville quand leurs propriétaires ont pris soin de les laver. Ce type de mouton est le plus souvent confié à un revendeur qui cherchera à dégager une marge bénéficiaire sur le prix arrêté avec le paysan-propriétaire. Ce dernier ne fait le déplacement jusqu'à la capitale que si la Tabaski a lieu en morte-saison culturale et s'il a élevé suffisamment d'animaux pour que le voyage en vaille la peine.

Les moutons de case sont surtout issus des espèces sahéliennes bien adaptées aux conditions locales. Quand ils sont originaires du Hodh, en Mauritanie, on les désigne sous le vocable de *xaru naar*, *talabir* ou *touabir*. Ils se sont répandus au Sénégal à partir des zones où se sont implantées des colonies maures, notamment dans le Saloum (Kaffrine et Birkelane où a lieu un important marché hebdomadaire spécialisé dans les moutons), dans le Ndiambour (Ndiagne) ou dans le Cayor (Touba-Toul). Certains paysans élèvent ainsi des *waralé*, métis issus de croisements entre moutons maures et moutons de pays.

Les moutons des troupeaux⁹ des éleveurs nomades de la zone sylvo-pastorale sont composés notamment de *waralé* du Ferlo, issus du métissage entre les races sahéliennes et les moutons du Sud. Groupés en lots sur les marchés urbains, ces animaux sont souvent maigres et peu présentables, aucun effort de toilette n'étant effectué. Leur prix est plus abordable que celui des moutons de case. C'est vers ce type de mouton que les éleveurs urbains ou ceux qui vendent des moutons de case renverront d'un ton méprisant le client impécunieux qui marchandise trop longtemps.

Les moutons « étrangers »

En Afrique de l'Ouest, la Tabaski est l'occasion d'importants courants d'échanges entre les grands pays d'élevage ovin (Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Niger) et les villes africaines comportant une propor-

9. En peul, troupeau se dit *caggal* (cagge au pluriel).

tion importante de musulmans, notamment Dakar mais aussi Abidjan en Côte d'Ivoire.

Malgré les efforts de l'administration sénégalaise pour rendre le pays autosuffisant en moutons de Tabaski, l'approvisionnement des marchés urbains est largement tributaire des relations diplomatiques avec les États exportateurs mais aussi de la situation politique de ces pays. Ainsi en 1989, année mémorable en raison de l'arrêt de la circulation du train Bamako-Dakar et de la crise politique entre la Mauritanie et le Sénégal, de crainte d'un manque de moutons pour la Tabaski des troupeaux avaient été importés d'Europe de l'Est, notamment de Pologne. Cependant le ranch Filfil qui, à la suite des pénuries des années 1987 et 1988, avait obtenu l'autorisation d'importer 10 000 têtes, n'arriva à en écouler que 300 du fait de leur physionomie trop « exotique » par rapport aux moutons locaux.

Après la réouverture des frontières entre le Sénégal et la Mauritanie, en 1993, on a assisté à une reprise quasi automatique des importations d'animaux mauritaniens par les circuits officiels, mais aussi par des circuits traditionnels. La traversée du fleuve Sénégal s'effectue selon des modalités administratives fixées d'un commun accord entre le Sénégal et la Mauritanie. Tous les troupeaux qui passent la frontière par des points désignés à cet effet par les autorités mauritaniennes (Rosso, Podor, Boghé, Kaédi, Matam et Bakel) sont recensés par l'administration des douanes. Toutefois il existe nombre de passages non contrôlés, les éleveurs ayant hérité des habitudes de transhumance et d'échanges sans contrôle administratif tout le long de la frontière que constitue le fleuve et qui, en fait, n'a jamais été considérée comme telle par les habitants des deux rives. Cependant, depuis que le cours du fleuve a été régularisé par des barrages, la traversée ne peut plus se faire aux endroits qui permettaient autrefois de passer à gué. Les moutons mauritaniens constituaient sans doute, à l'époque où nous avons enquêté (2000-2002), le contingent le plus régulier et le plus nombreux des moutons issus des pays limitrophes. Depuis 2003, d'après l'étude de A. Mankor, il semble que le Mali ait supplanté la Mauritanie, du moins si on en croit les données fournies sur les troupeaux mis en vente au Parc des petits ruminants (2006 : 24).

En dépit des accords de libre circulation édictés par la CEDEAO¹⁰, dans certains des pays voisins les tracasseries des services de contrôle frontaliers découragent les opérateurs économiques et avantagent le Sénégal qui suspend ses taxes sur les troupeaux ovins pendant un à deux mois à l'occasion de la Tabaski. Depuis quelques années, du fait des troubles que connaît la Côte d'Ivoire, une partie des commerçants qui fournissaient Abidjan en moutons de Tabaski ont cherché d'autres débouchés : c'est le cas de

¹⁰ Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

nombreux marchands maliens qui gagnent Dakar par le train ou en camion pour y écouler leurs animaux, en majorité des bali-bali.

L'acquisition du mouton

Au Sénégal, quel que soit le niveau des revenus des familles, passer la fête de Tabaski sans avoir immolé un mouton est souvent vécu comme un drame. Cependant, nombreuses sont les familles pauvres qui, ne pouvant acheter un mouton, participeront à la Tabaski grâce aux dons de viande faits par leur famille ou par des voisins plus fortunés. Pour la plupart des foyers urbains qui disposent d'un revenu estimé suffisant pour accomplir le sacrifice, la recherche de la bête à sacrifier ne commence qu'à deux ou trois semaines de la fête tellement le souci de l'entretien quotidien de la famille est omniprésent. Le feuilleton télévisé *Goorgoorlou*, qui met en scène la bande dessinée éponyme (Fons, 1999a et b, 2001a et b), donne des exemples saisissants des divers subterfuges utilisés par nombre de chefs de famille pour trouver la DQ, la fameuse « dépense quotidienne » qui permet de subvenir aux besoins journaliers du foyer. Pour ceux-là, se procurer l'animal du sacrifice est encore plus difficile. S'ils n'ont pas de petit troupeau élevé à domicile, ou s'ils ne reçoivent pas le précieux mouton d'un généreux donateur, ils devront se résoudre à emprunter l'argent nécessaire à cet achat.

Le prélèvement sur le troupeau familial

Une partie des moutons sacrifiés pour la Tabaski provient donc des élevages domestiques : ces quelques animaux, surtout des ovins, sont aussi destinés aux sacrifices familiaux ou à honorer la présence d'un hôte de marque. Cette pratique est notamment très courante dans la région du fleuve Sénégal, même si les conditions drastiques des programmes d'ajustement structurel ont amoindri la spontanéité de ce geste chez les populations riveraines.

Cet élevage de case étend ses tentacules en milieu urbain : les membres de la famille établis en ville participent assez souvent au prélèvement sur le troupeau, quand ils ne se mettent pas à garder quelques bêtes dans leur demeure comme nous venons de l'évoquer. Les moutons sont attachés à des piquets dans un coin de la cour ou sur la terrasse. Dans la journée, parfois, le petit troupeau est regroupé sur le trottoir devant la maison, ce qui ne manque pas de créer des problèmes d'insalubrité et

toutes sortes de nuisances dont se plaignent les voisins, constituant ainsi une source de conflit. Ces animaux sont nourris en partie avec les restes des repas familiaux, les mendiants trouvant là de redoutables concurrents.

Dans ce contexte, V. Martin (1993 : 17) distingue l'embouche de longue durée qui consiste à prendre de jeunes animaux, nés dans la concession ou achetés chez d'autres éleveurs, et à leur donner une nourriture très riche, composée de farine et de tourteaux d'arachide, de son de mil, des restes des repas familiaux (couscous de mil, riz cuit à l'étuvée...), cela pendant douze à dix-huit mois ; l'embouche de courte durée - autour de six mois - est en général le fait d'éleveurs-commerçants qui achètent des moutons après les récoltes aux éleveurs du Ferlo pour se constituer une épargne ; enfin des éleveurs occasionnels pratiquent une embouche spéculative très courte, durant au plus deux à trois semaines : ils achètent des moutons sur le foirail et les soumettent à un gavage systématique, souvent à base de remoulage (gros son de meunerie) et de tourteaux d'arachide délayés dans beaucoup d'eau. L'animal ainsi engraisé présente un aspect attrayant ; toutefois il lui arrive souvent des accidents mortels d'entérotaxémie.

Cet élevage représente une part non négligeable du total des moutons de Tabaski. En 2000, les autorités dakaroises estimaient entre 10 et 20 % la proportion de moutons issus de l'embouche et proposés ainsi aux consommateurs dakarois pour la Tabaski.

Le don

Une pratique assez répandue au Sénégal consiste à offrir le mouton du sacrifice à une personne que l'on aime d'un amour filial, que l'on respecte, que l'on veut honorer ou remercier. Ainsi les parents (père, mère, oncle, tante), les amis ou proches de ces derniers, les maîtres spirituels (marabouts) et les supérieurs hiérarchiques sont les principaux bénéficiaires de ces dons qui, pour la plupart, sont réguliers.

Le don d'un mouton au père ou à la mère - quelquefois aux deux - est très courant en milieu urbain. Même lorsque les parents ont encore une vie professionnelle active, leurs enfants devenus adultes et qui travaillent se font un devoir de leur offrir le mouton de Tabaski. En 2000, un universitaire dakarois, par ailleurs éleveur amateur, destinait aux dons familiaux une dizaine de moutons sur les quarante que comptait sa bergerie urbaine.

Les marabouts reçoivent souvent des moutons donnés par leurs talibés (disciples). Cette pratique est très courante en milieu mouride. D'ailleurs, ne dit-on pas que tous les moutons produits de l'embouche sont destinés aux marabouts lorsqu'ils sont d'un gabarit certain ? Pour la Tabaski 2001, l'un des plus gros béliers, et le plus cher (800 000 FCFA) rencontré lors de notre enquête sur les points de vente de Dakar, a été acheté par un

talibé mouride pour son marabout. D'autres fois, ce sont des petits marabouts de renommée moins grande qui offrent ce genre de moutons à leur guide spirituel ou ancien maître en enseignement religieux. Une partie de ces moutons est ensuite redistribuée aux pauvres ou offerte à des personnalités. Le quotidien *Scoop* du 25 février 2002 a publié la photographie de deux béliers touabir, des animaux majestueux à la robe blanche et aux cornes harmonieuses, offerts au président Wade pour la Tabaski, l'un par Serigne Saliou Mbacké, le khalife général de la confrérie mouride à l'époque de notre enquête, l'autre par Serigne Mourtada Mbacké, le fils cadet de Cheikh Amadou Bamba¹¹.

Plus récents sont les dons de moutons que des employés ou des clients qui font preuve d'un excès de zèle remarquable font aux directeurs généraux des entreprises publiques ou privées à l'occasion de la Tabaski. Ces donateurs choisissent souvent aussi des moutons à la stature imposante, très remarquables sur les points de vente.

Cette pratique a lieu également dans la sphère politique. C'est peut-être même elle qui a contaminé le milieu des affaires, les deux étant liés de façon inextricable. En effet, pendant longtemps le milieu des affaires était dominé par les grandes entreprises d'État, dirigées par des responsables politiques du parti au pouvoir. Au-delà même de la corruption banale, on peut y voir la perpétuation des actes d'allégeance aux chefs traditionnels, car les nouveaux chefs étaient souvent issus des familles des anciennes chefferies.

Dans *Sud Quotidien* du 23 février 2001, un article à propos du « Duel AFP-PDS¹² » dans la ville de Kaolack avait pour sous-titre : « La bataille des titres de voyage [pour le pèlerinage à La Mecque] et des moutons de Tabaski ». Le journaliste expliquait :

« Avec la Tabaski qui se profile à l'horizon, un nombre impressionnant de béliers attend d'être livré aux militants et responsables politiques locaux des deux formations politiques. Ce n'est pas la première fois que les deux responsables politiques se livrent un duel sans merci pour appâter les électeurs. »

En 2002, pour la Tabaski et à la veille des élections locales, le journal *Le Populaire* du 26 février racontait « les largesses prodiguées par le Président du Conseil d'administration du Port autonome de Dakar » qui s'était mis à « distribuer à tour de bras moutons de Tabaski et liasses de billets ».

11. Cheikh Amadou Bamba fut le fondateur de la confrérie mouride. L'actuel khalife général est un de ses petits-fils, Serigne Bara Mbacké Fallou. Les fils du fondateur, Serigne Saliou Mbacké et Serigne Mourtada Mbacké, sont décédés respectivement le 28 décembre 2007 et le 7 août 2004.

12. Il s'agit des deux importantes forces politiques à l'époque de notre enquête. AFP : Alliance des forces du progrès ; PDS : Parti démocratique sénégalais.

L'achat

La plupart des familles urbaines doivent acheter le mouton qu'elles immoleront pour la Tabaski. Dès la fin du mois de Ramadan, une activité intense anime toute une population d'éleveurs et de commerçants directement liée à la fête de Tabaski. Les principaux acteurs sont évidemment les vendeurs de moutons, qu'ils soient éleveurs professionnels ou amateurs, courtiers ou intermédiaires de toutes sortes, sénégalais ou étrangers¹³.

Les vendeurs professionnels sont en général issus des ethnies spécialisées. En Afrique de l'Ouest, ce sont surtout les Peuls, les Maures et les Touaregs. C'est d'ailleurs pourquoi les noms donnés aux moutons de l'ensemble sahélien se réfèrent à ces trois ensembles.

Au Sénégal, les principaux éleveurs sont les Peuls. Ils constituent, avec les Toucouleurs – qui parlent la même langue –, la troisième ethnie du Sénégal après les Wolofs et les Sérères. Dans le domaine de l'élevage extensif, ils sont de plus en plus en compétition avec les Maures qui traditionnellement se cantonnaient à la frange supérieure du Sahel. Depuis la grande sécheresse des années 1960, on note une présence accrue de ces éleveurs dans les zones soudanaises et même guinéennes du pays, leur descente vers le Sud posant de sérieux problèmes d'ordre écologique et social. Les douloureux événements entre le Sénégal et la Mauritanie, en 1989, ont eu en partie pour origine cette situation. Depuis 1993, année de la reprise de leurs activités commerciales au Sénégal, les éleveurs mauritaniens ont adopté des stratégies faites de prudence pour éviter tout contact prolongé avec les populations urbaines. La plupart des heurts violents de 1989 avaient en effet eu lieu en ville. C'est ainsi qu'en 2000, à quelques jours de la Tabaski, la plupart d'entre eux avaient déserté les foirails urbains en raison de la tenue du deuxième tour des élections présidentielles deux jours après la fête, événement risquant de provoquer des débordements. Arrivés dès la fin du mois de Ramadan, ils avaient vendu tous leurs moutons ou les avaient confiés à des intermédiaires sénégalais pour pouvoir rentrer sans attendre en Mauritanie. Depuis le milieu des années 1990, ils ont mis en œuvre une nouvelle stratégie consistant à regrouper le maximum de troupeaux mauritaniens dans la

13. À côté des producteurs, différents intermédiaires sont impliqués dans la commercialisation des moutons de Tabaski. Le *dirouls* est un marchand de bétail : ses capitaux lui permettent d'acheter des animaux sur les marchés de collecte en brousse (*louina*) et de les revendre dans les marchés de consommation. Le *téfanké* est un courtier : il « participe contre une rémunération à l'achat ou à la vente de bétail pour le compte d'autrui [et] assure plusieurs fonctions au niveau des marchés ou foirails, parmi celles-ci la circulation de l'information, la garantie d'une sécurité et la gestion du risque lié au crédit informel » (Dissidiou, 1996 : 21-22).

région de Kaolack, aux environs de Birkelane précisément, entre la Korité¹⁴ et la Tabaski : les animaux peuvent ainsi se remettre des traumatismes liés au transport et au dépaysement ; cela permet aussi d'engraisser les moutons en attendant le bon moment pour les amener sur les points de vente de Dakar, réduisant ainsi les frais d'entretien et de gardiennage, plus élevés en contexte urbain.

Les éleveurs et maquignons peuls jouent un rôle très important dans la commercialisation urbaine des moutons de Tabaski même si, dans les grandes villes comme Dakar et Saint-Louis, des opérateurs non professionnels de plus en plus nombreux au fil des années tentent de tirer parti avec plus ou moins de bonheur de cette occasion commerciale particulière en montant des « opérations Tabaski ».

Au cours de nos enquêtes, nous avons observé les méthodes de vente développées sur les foirails de Dakar, qu'ils soient permanents ou temporaires, officiels ou « flottants », qualificatif utilisé dans certains articles de presse pour désigner les points de vente ne faisant pas partie de la liste officielle¹⁵.

À chaque troupeau sont attachés plusieurs rabatteurs ou « coxeurs »¹⁶, en général des jeunes gens, qui se chargent d'attirer la clientèle jusqu'à un troupeau et tentent de savoir quel type d'animal est recherché et apprécié par l'acheteur. Ainsi, à l'entrée du Parc des petits ruminants de Pikine, nous nous étions arrêtés pour admirer un mouton à robe grise (cuuluf), couleur d'ailleurs peu fréquente. Aussi, pendant toute la durée de notre visite du foirail, chaque vendeur nous a présenté des moutons gris ; grâce aux rabatteurs, nos « préférences » nous avaient précédés d'un bout à l'autre de ce vaste foirail permanent où plusieurs dizaines de milliers de moutons de toutes sortes étaient proposés.

Au marché de Thiaroye-sur-mer, entre les maisons et la route des Niayes, très fréquentée par les « taxis clandos », des vendeurs de moutons s'installent avant la Tabaski. Au bord de la route, de jeunes garçons mènent en laisse un ou deux moutons qu'ils proposent aux passants. Ils en vantent les qualités et les présentent comme des moutons élevés et

14. Au Sénégal, on appelle Korité le petit Aïd qui clôt le mois de Ramadan.

15. Dans le Grand Dakar, pour la Tabaski les autorités régionales publient une liste des marchés officiels ou « normalisés ». À l'approche de la fête, d'autres espaces non autorisés, dits « flottants » ou « informels », accueillent des marchands de moutons. Voir au chapitre suivant l'organisation des points de vente à Dakar.

16. Ce terme est emprunté au monde du transport en commun sénégalais. Les coxeurs sont ceux qui font monter les voyageurs dans les cars, les obligent à se servir pour faire entrer plus de clients. Sur les points de vente, ces intermédiaires entre les consommateurs et les clients se réunissent seulement pendant la période qui précède la Tabaski. Ils reçoivent du vendeur et de l'acheteur une commission modeste, 100 à 250 FCFA par mouton (Sene, 2003 : 29).

engraissés à la maison, leur attribuant même un nom, car ils savent que beaucoup d'acheteurs ont pour idéal l'achat d'un mouton de case ou de ville, mais que leurs faibles moyens ne leur permettent pas de réaliser ce rêve. Souvent, ce ne sont que des moutons de troupeaux qu'un marchand a confiés à un jeune désœuvré ; celui-ci touchera une commission s'il arrive à bien vendre l'animal qu'il a lavé et toiletté pour la circonstance. A l'approche de la Tabaski, lorsque Dakar regorge de moutons, c'est une des façons de mieux valoriser les plus belles bêtes d'un troupeau.

Pour le client, le marchandage est pratiquement obligatoire. Certains éprouvent d'ailleurs une grande satisfaction à marchander leur mouton de Tabaski : c'est un véritable sport national. Le plus souvent des intermédiaires se mêlent à la discussion ainsi que des visiteurs venus se renseigner sur les prix pratiqués et sur leurs variations, ou tout simplement contempler les moutons pour le plaisir. Ces spectateurs admirent, en connaisseurs, l'art des négociateurs dans cette joute faite de gestes et de mots. Si l'acheteur est accompagné de membres de sa famille, en particulier de ses fils, il cherchera à leur donner ainsi une leçon de marchandage, cet acte faisant partie des savoirs masculins liés à la Tabaski¹⁷. Cependant, des femmes, accompagnant leurs époux, interviennent parfois dans le choix du mouton familial et même dans la négociation. D'autres, veuves ou divorcées devenues chefs de famille, viennent seules acheter un animal. Et elles ne semblent pas intimidées par le monde masculin des tefankés, les interpellant, marchandant et finissant souvent par repartir avec le mouton convoité. Certains marchands semblent même craindre d'affronter ces clientes particulièrement pugnaces !

La veille de la Tabaski, des vendeurs ayant encore beaucoup de moutons à vendre font des offres promotionnelles sans attendre que le jeu du marchandage soit entamé : « Tu me prends trois moutons et je te donne le quatrième », nous a dit le soir précédant la Tabaski 2000 un commerçant malien désireux de brader son troupeau pour pouvoir rentrer le plus vite possible au pays. C'est parfois aussi le cas de vendeurs occasionnels ayant tenté de réaliser une « opération Tabaski » et craignant de ne pas arriver à vendre tous leurs moutons.

17. Lors d'enquêtes menées en France et au Maroc, il nous a été plusieurs fois affirmé qu'« on ne devait pas marchander le mouton de l'Aïd el-kebir », certains ajoutant même qu'« il ne fallait pas le peser ». Pourtant, au Maroc en particulier, les pères de famille ne se privent pas de tenter de faire baisser les prix : comme au Sénégal, ils considéraient ce marchandage comme un acte dont dépendait leur honneur. Par contre en France, où le marchandage était pourtant traditionnellement pratiqué sur les marchés aux bestiaux, le prix des moutons vendus sur les sites dérogatoires de sacrifice pour l'Aïd dans les années 1990 était en général fixé à l'avance et non négociable (Brisetorre, 1998a).

Les « opérations Tabaski »

On désigne ainsi des opérations de commercialisation de moutons organisées à l'occasion de la Tabaski dans les grandes villes, là où se situe une clientèle particulièrement nombreuse et angoissée par la crainte d'une pénurie de moutons. À l'origine de ces opérations se trouvent aussi bien des vendeurs professionnels que des vendeurs occasionnels. Certaines sont commanditées par des entreprises sous tutelle de l'État qui cherchent à fournir à leur personnel un mouton de Tabaski au meilleur prix, souvent payé en plusieurs mensualités, les soulageant ainsi d'une préoccupation qui peut peser sur la qualité de leur travail.

Les premières organisations d'opérations Tabaski ont été soutenues par l'État – par l'intermédiaire de sociétés d'économie mixte comme la SERAS (Société d'exploitation des ressources animales du Sénégal) dès 1970 ou de structures de coopération telle l'AGROPOV (Association des groupements de producteurs d'ovins¹⁸) – pour permettre un approvisionnement suffisant des marchés urbains, en particulier dakarois, en moutons pour la fête ainsi qu'une stabilisation des cours, et éviter ainsi une flambée des prix.

En 1990, dans la région de Dakar, M.L. Fadiga a étudié le fonctionnement de la SERAS, société qui assure la gestion des abattoirs ainsi que le commerce des cuirs et des peaux. La SERAS s'est aussi impliquée dans la vente des bovins et des ovins pour la Tabaski et la Tamxarit, ainsi que dans la commercialisation du poisson. Cette année-là, l'opération Tabaski menée par la SERAS avait rassemblé 3 720 ovins achetés pour les deux tiers au Mali, le reste provenant du marché intérieur. Ces moutons avaient été mis en vente sur trois emplacements dakarois (la Patte d'Oie, Yarakh Magasin et l'enceinte des abattoirs), la fourchette de prix, selon les catégories des animaux, variant de 15 000 à 150 000 FCFA. Certaines facilités étaient consenties au personnel de cette société et des quelques sociétés apparentées, mais aussi aux fonctionnaires, qui pouvaient acheter leur mouton en plusieurs mensualités, des prélèvements étant faits après la fête sur leur salaire durant trois à cinq mois. Aujourd'hui encore de tels

18. Avant la Tabaski 2003, avec l'appui des services techniques de l'élevage et de plusieurs partenaires, cette association a organisé la première foire aux béliers de Kaolack, manifestation destinée à aider à « l'amélioration génétique des moutons de Tabaski » en sélectionnant des « béliers d'élite Toulabir, Waralé, Peul-peul métrissés et Bali-bali » pour en faire des reproducteurs dont les produits alimenteraient le marché en moutons de Tabaski (*Sud Quotidien*, 5 février 2003). Le but était de parvenir à une autosuffisance en moutons, mais aussi de mieux répondre aux souhaits des urbains s'agissant de la consommation de ces animaux.

arrangements sont proposés aux fonctionnaires ou aux employés des grandes entreprises grâce à des opérations Tabaski sous tutelle de l'administration ou des comités d'entreprise. D'autres sont menées par des groupements ou même des particuliers, certains n'ayant eu jusque-là aucune expérience de l'élevage et de la commercialisation des moutons.

Université Cheikh Anta Diop
Caisse d'Épargne et de Crédit
Agence comptable

Dakar, le 19 février 2001

Opération Tabaski 2001

La Caisse d'Épargne et de Crédit informe ses membres qu'elle procédera à une Opération Tabaski 2001.

Les moutons arriveront à l'Université dans la semaine du 26 février 2001.

Les prix varient entre 50 000 f et 70 000 f remboursables en 4 mensualités à compter de fin avril 2001.

Les membres qui sont intéressés sont priés de s'inscrire au niveau de la Caisse.

N.B. : Les inscrits seront prioritaires lors de la distribution.

Le Gérant

Un exemple d'annonce d'opération Tabaski affichée dans les services de l'UCAID.

Depuis la fin des années 1980, au Sénégal, les prescriptions des institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) en matière d'ajustement structurel ont été appliquées rigoureusement. Cette politique a conduit à une déflation importante au niveau des entreprises publiques et même de la Fonction publique. Ces « départs volontaires » (retraites anticipées) ont poussé beaucoup d'anciens fonctionnaires vers un redéploiement professionnel : ils ont surtout opté pour des métiers du secteur informel, particulièrement pour le commerce. C'est dans ce cadre que des « déflatés » ont tenté l'expérience des opérations Tabaski. Au départ, il s'agissait simplement d'aller chercher des animaux à l'intérieur du pays, quelques jours avant la fête, pour les revendre avec une marge bénéficiaire après les avoir engraisés (embouche ultra-courte selon les critères de Martin, 1993). Beaucoup de ces commerçants occasionnels, n'ayant pas réalisé les bénéfices escomptés, en sont restés à cette première tentative.

Par la suite, on a remarqué l'engagement dans diverses opérations d'embouche et de croisements de moutons de nouveaux éleveurs amateurs ayant par ailleurs d'autres activités rémunératrices (enseigne-

ment, professions libérales...). Un de nos interlocuteurs, un universitaire rencontré en février 2002, nous a cité l'exemple d'un cadre employé dans une banque qui a fait partie des déflatés. Avec la prime touchée à cette occasion, il avait acheté pour 25 000 FCFA la tête une trentaine de moutons invendus après la Tabaski, bien conformés mais devant être engraisés, pour faire un élevage de moutons de ville. Il n'avait pas de compétence d'éleveur : chez lui, on avait bien quelques moutons de case, mais il ne s'en était jamais occupé. Bien nourris, ces animaux ont été revendus plus de 100 000 FCFA pièce et même jusqu'à 150 000 F pour les plus beaux. Depuis, chaque année il fait une opération Tabaski à domicile. Ayant une clientèle fidèle qui se rend chez lui pour choisir des moutons, il n'a donc pas besoin de s'installer sur un point de vente, ce qui lui évite les frais de gardiennage et les risques de vol. Cet exemple, qui est loin d'être un cas isolé, montre qu'un nombre sans doute non négligeable d'animaux sont ainsi vendus en dehors des points de vente par des circuits d'interconnaissances souvent pérennes : ils ne sont donc généralement pas recensés dans les comptages effectués sur les points de vente. C'est aussi le cas des moutons distribués par des groupements, comme le syndicat des enseignants qui achète et fournit des moutons aux enseignants de l'ENSUP, ou le Groupement d'achats de la Gendarmerie dont un article de presse a relaté le fonctionnement en 2001¹⁹.

« Opération Tabaski à la Gendarmerie nationale : quand le mouton bêle dans l'enclos du Groupement d'achats... »

Les nuits de beaucoup de chefs de famille sont actuellement hantées par l'achat du bélier de Tabaski. C'est connu que généralement, en pareille période, les usuriers profitent de la proximité de cette grande fête musulmane pour attirer dans leurs filets des chefs de famille assaillis par les nombreuses charges financières liées à cet événement. Les gendarmes, eux, peuvent pousser un ouf de soulagement puisqu'ils n'ont pas de soucis à se faire cette année encore pour ce qui est de l'acquisition d'un mouton grâce à l'opération Tabaski organisée par le Groupement d'achats et la Mutuelle de la gendarmerie qui ont fusionné leurs forces pour l'occasion. Les pandores peuvent ainsi se payer de beaux béliers dont les prix varient entre 45 000 et 65 000 F payables en quatre mensualités. Cette opération est encouragée par le Haut Commandant de la gendarmerie nationale et directeur de la justice militaire qui emboîte ainsi le pas au Président Wade qui est déjà monté au front pour combattre les "Boukiman" ou usuriers sans cœur.

19. Cependant, lors de la Tabaski 2004, une enquête très détaillée a été effectuée à Dakar dans le cadre du Projet d'appui à l'élevage (PAPEL). 68 lieux de vente ont ainsi été visités, 42 possédant moins de 50 bêtes (Lé et Séry, 2004 : 2).

Le reportage a lieu dans la caserne Samba Diéry Diallo, véritable quartier où vivent plus de 3 000 familles de gendarmes. Des milliers de bêtes sont parquées dans un enclos. Ce groupement d'achats est un organisme de service, à caractère social.

La gendarmerie nationale ne regroupant pas en son sein que des musulmans, les chrétiens jouissent également de certains services lors des grandes fêtes catholiques (Noël, Saint-Sylvestre, Pâques, etc.). Lors de ces fêtes, le groupement fait le plein des rayons en whisky, champagne, bière, jouets pour enfants, etc., "en pareilles circonstances, nos boutiques et comptoirs sont même dotés en viande de porc..."

Le responsable administratif de la mutuelle de la gendarmerie explique qu'avant, la mutuelle et le groupement d'achats organisaient chacun leur propre opération Tabaski : "il y avait deux opérations parallèles. Certains gendarmes venaient prendre un mouton à la mutuelle avant d'aller au groupement d'achats pour en prendre un autre pour leurs proches ou des amis. Mais les coupes salariales étaient dures à supporter pour eux et cela n'était pas sans poser de problèmes. C'est ainsi que la mutuelle et le groupement d'achats ont décidé de faire cette année une opération combinée." Certes il est toujours possible de prendre deux moutons, mais à condition que le gendarme soit polygame » (*Le Témoin*, 27 février au 5 mars 2001)

Les éleveurs occasionnels, amateurs de moutons

Certains des organisateurs de ces opérations Tabaski sont des fous de moutons, que l'élevage soit leur activité principale ou secondaire, comme c'est le cas pour Thierno G. rencontré en mars 2001 à Dakar. Faire une opération Tabaski lui permet de gagner de l'argent tout en satisfaisant son goût pour l'élevage, une passion qu'il tient de son père, un ancien postier très attiré par les moutons.

Installé dans un enclos grillagé, à l'extrémité du point de vente le plus proche du carrefour de la Patte d'Oie, ce jeune militaire prend chaque année un mois de vacances au moment de la Tabaski pour mener sa propre opération. Cette année-là, il était allé chercher 200 moutons à Nara, au Mali, et les avait convoyés par le train jusqu'à Kaolack. Le troupeau, resté quelque temps près de Birkelane pour une remise en forme, était arrivé à la Patte d'Oie une quinzaine de jours avant la fête. Thierno a des clients réguliers : certains lui téléphonent pour réserver un mouton en précisant la somme qu'ils peuvent y consacrer, mais ils ne viennent chercher l'animal que la veille au soir de la Tabaski. D'autres se déplacent jusqu'au point de vente, choisissent leur mouton, le payent et demandent qu'il reste dans l'enclos faute de place dans leur habitation, parce qu'ils

ne savent pas s'en occuper ou que leur épouse n'aime pas garder un mouton à domicile. Dans l'enclos, on reconnaît les moutons déjà vendus et laissés en gardiennage contre une pension journalière pour leur alimentation au morceau de corde qu'ils portent autour du cou.

Même si les points de vente commencent à s'installer deux ou trois semaines avant la fête, une grande partie des chefs de famille de l'agglomération dakaroise achètent leurs moutons tardivement, au cours des trois ou quatre jours précédant la Tabaski ou même la veille. Ils invoquent d'abord des problèmes de sécurité : en effet, les vols d'animaux sont très fréquents en cette période et beaucoup d'habitations urbaines ne sont pas adaptées à un élevage de case, ni même à un gardiennage d'animaux. Seules les concessions des quartiers périphériques et des anciens villages traditionnels disposent d'enclos permettant un élevage permanent ou la garde d'animaux destinés aux différents sacrifices. Aussi il n'est pas rare que ces enclos accueillent aussi les moutons des membres de la famille habitant dans des quartiers plus urbanisés.

Trois jours avant la Tabaski, dans l'enclos de Thierno à la Patte d'Oie il restait moins de la moitié du lot de départ et le jeune homme n'avait pas l'intention de brader ses animaux : ainsi il prévoyait de garder deux jeunes Iadoun comme reproducteurs plutôt que de baisser leur prix. Parmi ses moutons, certains avaient été vendus les premiers : un *ben mello*, bélier à la robe entièrement blanche considéré comme un « porte-bonheur », et des blancs marqués de noir au museau, autour des yeux et sur les pattes, ressemblant à celui sacrifié à La Mecque par le Prophète, des « moutons pour le sacrifice de l'imam à la mosquée après la prière de Tabaski », nous a-t-il précisé.

Au cours de nos trois années d'enquête, en particulier dans le Grand Dakar, nous avons été surpris du nombre élevé des intellectuels, en particulier des enseignants, universitaires et chercheurs, parmi les éleveurs amateurs.

À la faculté des sciences de Dakar, un de ces « enseignants-éleveurs » utilisait les anciennes cages et volières qui servaient autrefois à faire des observations éthologiques sur les animaux sauvages, comme bergères pour ses moutons. Passionné par son élevage, il cherchait des reproducteurs avec de jolies robes pour faire des croisements. Chaque année, il fournissait à ses parents et allés des moutons de Tabaski, produits de ses reproducteurs ; mais il achetait aussi quelques bêtes – en 2000, il les avait fait venir du Mali – pour réaliser une opération Tabaski dont le bénéfice lui permettait de couvrir toute l'année les frais de son élevage « de cœur ».

À l'IFAN aussi, plusieurs chercheurs se sont investis ainsi dans l'élevage des moutons. L'un d'eux a fait partie du Groupement d'intérêt économique (GIE) « les pédagogues », un groupement de fonctionnaires qui a organisé des opérations Tabaski jusque vers le milieu des

années 1990. Les moutons étaient achetés sur divers marchés et revendus auprès d'autres groupements de fonctionnaires, comme celui de la Sécurité sociale. Ce GIE a dû arrêter son activité car cette vente, qui rencontrait chaque année un grand succès, se faisait à crédit sur la base de la confiance entre fonctionnaires. Or toutes les créances n'étaient pas honorées et, une année, il leur a fallu engager un procès pour essayer de rentrer dans leurs fonds. Aujourd'hui cet enseignant achète son mouton chez un voisin de la Sicap Dieupeul, commerçant en tissus, qui investit, mais avec une certaine prudence, dans une opération Tabaski. Environ six mois avant la fête, cet homme achète une douzaine de moutons qu'il installe sur la terrasse de sa maison et qu'il engraisse aux tourteaux d'arachide. Il n'a pas besoin de mettre ses moutons sur un point de vente pour se faire de la publicité car il ne vend qu'à des habitués, surtout à ses voisins.

Les éleveurs professionnels

D'autres opérateurs ont transformé leur passion pour l'élevage du mouton en métier, comme Cheikh W., rencontré la première fois en mars 2000 au point de vente zone A x zone B (côté ouest). Durant nos trois années d'enquête, nous l'avons retrouvé au même endroit, et toujours avec de superbes bêtes. Avant la Tabaski 2000, il changeait de site chaque année et ses clients fidèles devaient partir à sa recherche dans Dakar. Sa réputation assurait cependant sa publicité par le bouche-à-oreille. En 2001, ce sont les riverains, c'est-à-dire les occupants de la maison devant laquelle il avait installé son enclos l'année précédente, qui lui ont demandé d'y revenir. Ils ont même empêché un autre vendeur de prendre sa place. Preuve qu'un enclos de vente de moutons ne cause pas forcément de nuisances pour les voisins, à condition qu'il y ait une bonne entente entre les uns et les autres, et que chacun y trouve son compte. En l'occurrence, ces rapports de bon voisinage²⁰ ont été récompensés par le don d'un mouton par l'éleveur à ces riverains en échange d'un branchement électrique dans leur maison, permettant l'éclairage donc la surveillance de l'enclos la nuit, et de la fourniture d'eau pour l'abreuvement des bêtes.

Cheikh W. fait une opération Tabaski depuis 1991 : il a d'abord acheté des moutons de case prêts à être vendus à la clientèle urbaine ; puis il a

20. À notre question : « Les riverains se plaignent-ils parfois que les points de vente restent sales après la fête ? », le frère de Cheikh W. a répondu : « Ça, ce sont les Baol-Baol [les campagnards venus de la région de Diourbel qui font ça, nous on est des Dakarois] ».

décidé de s'installer comme éleveur avec son grand frère. Ils ne sont pas issus d'une lignée d'éleveurs de moutons, leur famille possédant une grosse ferme de bovins et de volailles un peu en dehors de Dakar. Lui est surtout passionné par les moutons et élève une quarantaine de femelles. Il tient un album de photos de ses brebis et béliers reproducteurs, et il est capable, en le parcourant, de reconstituer les généalogies et de dire à qui – à quel éleveur professionnel ou amateur – il a vendu ou donné un agneau mâle ou femelle issu de son élevage. Sur chaque photo est mentionné le nom de l'animal, car il nomme tous les moutons qui naissent chez lui. Pour la Tabaski, il complète son cheptel avec des animaux achetés lors de ses tournées quelques mois avant la fête et engraisés dans sa bergerie.

En 2001, il s'est fourni en moutons à Ségou, au Mali, où il est possible d'acheter une belle bête à engraisser pour 60 000 FCFA. En une semaine il en a rassemblé 120 en prospectant auprès des bergers. La veille de la Tabaski, dans son enclos il restait peu de moutons. Comme Thierno, le jeune militaire rencontré à la Patte d'Oie, Cheikh W. ne brade pas ses bêtes car il a une clientèle fidèle qui se fournit chez lui en moutons toute l'année pour les cérémonies familiales.

Cette année-là, un de ses béliers s'appelait Abdoulaye Wade, du nom de l'actuel président du Sénégal, tandis qu'en 2000, année des élections, il en avait un nommé Abdou Dionf, comme l'ancien président. Abdoulaye Wade était un gros bali-bali tout blanc, âgé de plus de deux ans. Cheikh W. a vendu pour 175 000 FCFA pièce ce mouton et un autre bali-bali, appelé Meïssa Junior, à un colonel des douanes pour ses deux épouses. Ces moutons sont restés dans l'enclos en pension jusqu'à la veille de la Tabaski. Le séjour du mouton dans la maison familiale n'est pas forcément très valorisé à Dakar ; ce qui compte, c'est le prestige social acquis lorsque la famille et les voisins voient le bel animal qu'on a pu s'offrir.

Le choix du mouton en fonction de sa physionomie

Qu'ils achètent leurs moutons sur des foirails ou des points de vente, ou qu'ils s'inscrivent dans une opération Tabaski, les clients urbains qui ne sont pas de fins connaisseurs des races ovines choisissent souvent leurs moutons de Tabaski en s'attachant à privilégier – ou à écarter – des caractéristiques physiologiques liées en particulier à la couleur de la robe, au type et à la longueur du pelage, à la présence ou au format des cornes.

S'agissant du pelage, l'expression wolof *caraw bu gar* désigne un mouton à poils ras, tandis que *caraw bu ses* ou *carawur* s'applique à un mouton à poils longs qui porte souvent dans son pelage des épines attrapées au cours de ses pérégrinations dans les savanes. Ceux-là sont peu appréciés comme mouton de Tabaski, surtout s'ils sont de couleur foncée.

Ainsi, parmi les moutons de couleur unie, certains pères de famille distinguent ceux qui, en raison de leur pelage noir ou à dominante noire, ne peuvent être choisis pour la Tabaski, et les moutons blancs, dits *ben mello*, très prisés en particulier à Saint-Louis du Sénégal. En milieu lébou, la présence d'un mouton à la robe uniformément blanche (*sarax*) dans la concession remplit une fonction protectrice pour la famille. Une robe marron est très peu prisée en milieu wolof, où l'on parle de mouton « chocolat ». Cette robe caractérise notamment le *peul-peul* qu'affectionnent les populations *halpulaar*. Il faut dire que les croisements ovins successifs et le désir de satisfaire les goûts d'une clientèle urbaine très exigeante ont provoqué un adoucissement et un début d'uniformisation des couleurs, avec une préférence pour les nuances claires. Le mouton malien ne ressemble plus vraiment au *peul-peul* des années 1960, dit « lambretta », la forme de ses cornes rappelant le guidon de cette marque de scooter italien.

Parmi les moutons à la robe mouchetée, le *fiawri* est généralement moucheté noir et blanc, tandis que le *caulul* paraît gris lorsque sa robe est constituée d'un mélange de poils noirs et blancs, comme des cheveux « poivre et sel », ou beige rosé s'il s'agit d'un mélange de poils marron et blancs.

Certains moutons métis ont une robe présentant une couleur inhabituelle. C'est le cas du mouton dit *sèrère* qui porte trois couleurs et est issu du métissage d'un mouton à dominante marron et d'un mouton noir. À certains endroits du corps de l'animal, le noir se surimpose au marron comme chez un fauve. Ce mouton est considéré comme porte-malheur et les connaisseurs ne se risquent jamais à l'acheter. Certains éleveurs avouent cependant que la présence d'un tel animal est intéressante dans le troupeau puisqu'il joue un rôle protecteur contre les mauvais esprits. Le *bukki* (nom de l'hyène en wolof) est un mouton à poils longs, hirsutes et foncés, cette robe donnant à l'animal l'allure d'un fauve. Ces animaux particuliers, très rarement choisis pour la Tabaski, peuvent cependant être recherchés pour d'autres types de sacrifices non musulmans. Et si, pour la Tabaski, on ne peut acquérir qu'un *bukki* en raison des maigres finances de la famille, on le rentrera de nuit à la maison pour qu'il ne soit pas vu par les voisins !

P. Marty signale à propos des *mball* (tabous, interdictions) : « La chair du mouton gris ou noir, à pattes blanches, est tout à fait dangereuse. Celle du mouton qui a le dos brun et le ventre noir (*bukki*) n'est dangereuse que